



FICHE SITE
site classé
27 062 000

L'EGLISE , LE CIMETIERE DU THUIT-ANGER

Liste des communes concernées : LE THUIT-ANGER

Superficie : 0,27 ha

Arrêté de classement du 20/07/1928 : est classé l'ensemble constitué par l'église de Thuit-Anger (Eure) et son porche, le cimetière avec le calvaire, un if et le monument aux morts